

Méry-sur-Oise

Les anciennes carrières sous haute surveillance

SEPT personnes qui habitent à proximité des carrières ont été évacuées hier soir alors qu'une fumée blanche sortait toujours des cheminées des anciennes champignonnières de Méry-sur-Oise. L'alerte a été donnée lundi, vers 18 h 30, au lieu-dit la Grande-Garenne. Jusqu'à 2 heures du matin, les pompiers du Groupement de recherche et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ont effectué des reconnaissances sur plus de 700 mètres à l'intérieur de la grotte, où règne une température de 12 °C. Des risques importants d'éboulement et une épaisse fumée les ont empêchés d'aller plus loin dans leurs recherches.

Toute la journée de mardi, de nouvelles reconnaissances ont été réalisées dans les carrières, à la recherche d'éventuelles victimes, sans parvenir encore à accéder au foyer. D'après des témoins, la fumée a commencé à faire son apparition vendredi, sans que personne n'y fasse attention.

Un taux de monoxyde de carbone très élevé

Ce n'est pas la première fois que les pompiers ou les spécialistes du GRIMP interviennent dans cette grotte dont les entrées ont pourtant été murées à plusieurs reprises, à la demande de Jean-Pierre Pemot, le maire (MRC) de Méry-sur-Oise. Hier après-midi, ce dernier a présidé une réunion en mairie, avec des représentants des pompiers, des forces de l'ordre et de l'inspection générale des carrières. « Suite à un incendie, lié vraisemblablement à la présence de palettes de bois restées présentes après l'exploitation des champignonnières, un taux de monoxyde de carbone très élevé a été relevé par les pompiers, a rapporté Jean-Pierre Pemot, à l'issue de cette réunion. Les accès aux carrières présentent un risque très important



ENTRÉE DES CARRIÈRE DE MÉRY-SUR-OISE, MARDI. Les pompiers du GRIMP ont réalisé plusieurs inspections dans les carrières depuis lundi soir. Une importante fumée leur interdit l'accès à plus de 700 m de profondeur. (D.R.)

de mortalité par inhalation de gaz. Ce risque persistera même après l'extinction du feu, du fait de l'évacuation particulière de l'air dans les carrières... » Outre une information auprès du public, le maire de Méry-sur-Oise a pris un arrêté d'interdiction de pénétration physique et matérielle du site.

« Les policiers municipaux et les gendarmes réaliseront des patrouilles jour et nuit pour empêcher l'accès aux carrières car il y a un réel

danger », insiste l'élu. C'est après une brusque hausse de monoxyde de carbone que les évacuations des riverains ont eu lieu, à titre préventif.

Les pompiers vont continuer de leur côté à effectuer des reconnaissances le matin, au lever du jour, pour tenter de découvrir l'origine du sinistre et surveiller son évolution.

OLIVIER SUREAU